



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L' AISNE

PRÉFECTURE

Cabinet
Service interministériel de défense
et de protection civile (SIDPC)

Affaire suivie par Peggy ROCCASALVA
tél : 03.23.21.82.26
fax : 03.23.21.82.59
✉ pref-bureau-sidpc@aisne.gouv.fr

LAON, le 01 AOUT 2017

Le Préfet de l'Aisne

à

Mesdames et Messieurs les Maires

*En communication à Mesdames et Messieurs
les Sous-Préfets*

OBJET : campagne nationale 2017 de prévention des risques liés à la baignade.

Chaque année, en France, les noyades font de nombreuses victimes aussi bien en piscine qu'en mer, en lac ou en rivière. Entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2015, 1 266 noyades accidentelles ont été recensées : 436 noyades ont été mortelles dont 29 parmi les moins de 6 ans.

L'apprentissage de la nage, la surveillance des enfants par un adulte, la prise en compte de son niveau physique avant la baignade ou le respect des zones de baignade autorisées permettraient pourtant d'éviter un grand nombre de ces noyades.

Afin de sensibiliser la population aux risques liés à la baignade et relayer ces messages, vous trouverez, sur le portail Internet des services de l'Etat dans l'Aisne (www.aisne.gouv.fr, rubrique : politiques publiques – sécurité et protection de la population – protection civile) les supports relatifs à cette campagne nationale. Ils sont composés d'une brochure, d'une affiche et d'un set de table. S'agissant de ce dernier, il a vocation à être adressé aux lieux de restauration se situant à proximité des zones de baignade.

Je vous remercie pour votre contribution à cette action de sensibilisation.

Pour le Préfet et par délégation,
le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,

Daniel FERMON

